

<https://www.ecoleemancipee.org/spip.php?article2708>



Texte action présenté par l'école émancipée.

- Syndicats Nationaux - SNES-FSU - Interventions et motions de l'EE dans les instances nationales du SNES - CAN des 11 et 12 décembre 2018 -



Date de mise en ligne : jeudi 13 décembre 2018

Copyright © L'École Émancipée - Tous droits réservés

Engagé-e-s au quotidien pour transformer la société



Multiforme mais de moins en moins sourde, la colère gronde. Sur le chemin qui mène vers la société ultralibérale voulue par Macron, le gouvernement a posé suffisamment de jalons pour ne plus laisser le moindre doute quant au caractère inégalitaire et injuste de son projet.

Les mesures annoncées par Macron sont insuffisantes, constituent une non remise en cause de la politique libérale du gouvernement et de la casse de la fonction publique et questionnent la réponse syndicale à y apporter. Ces mesures choisies signifient un affaiblissement de la protection sociale et la non-augmentation générale des salaires, en plus de représenter un coût de 10 milliards d'euros pour l'Etat, qui se fera au détriment des services publics, pendant que les cadeaux aux grandes fortunes ne sont pas remis en cause et que rien n'est fait contre l'évasion fiscale (qui représente 80 milliards).

L'absence de réponse sur l'éducation, ainsi que sur la transition écologique doit nous alerter et nous conduire à communiquer. En terme d'action, le SNES-FSU doit appeler clairement au 14 décembre, tout en proposant de soutenir toutes les mobilisations d'ici aux vacances, en organisant le 19 décembre une action par académie, en prenant les contacts syndicaux les plus larges possibles. Il doit aussi se positionner sur le 15 décembre pour travailler à une forme de convergence des luttes.

Le SNES et la FSU doivent également réunir les organisations syndicales et de lycéen-ne-s pour envisager les suites de la mobilisation contre la réforme Blanquer et Parcoursup maintenant mais aussi après les vacances. En attendant, ils doivent soutenir la demande des 3 organisations lycéennes (SGL, UNL, FIDL) d'être reçues par le Premier Ministre.

Les jeunes en ligne de mire

Avec des centaines de lycées mobilisés sur plusieurs journées d'action, les lycéen-ne-s veulent faire entendre leur opposition légitime à Parcoursup et à la réforme du lycée. Les forces de l'ordre leur répondent avec une violence exceptionnelle usant d'armes telles que le LBD 40, les grenades de désencerclement et le gaz lacrymogène. Plus de 700 lycéen-ne-s ont été interpellé-e-s, placé-e-s en garde à vue, jugé-e-s en comparution immédiate. Des jeunes ont été gazé-e-s à bout portant, plaqué-e-s au sol, frappé-e-s. Les images des élèves de Mantes-la-Jolie maintenu-e-s agenouillé-e-s au sol, les mains sur la tête face au mur sont révoltantes. Un élève a eu la joue arrachée suite à un tir de flash-ball. Le SNES-FSU dénonce ces violences et la répression dont les lycéen-ne-s font l'objet et demande la levée des poursuites. Les jeunes doivent pouvoir se réunir et manifester librement et en toute sécurité. Il demande que la hiérarchie et les préfetures prennent les décisions nécessaires à la protection des élèves et des personnels notamment en fermant administrativement les établissements.

Education

Avec la réforme du premier cycle universitaire (loi ORE) et les réformes éducatives dans le second degré, les jeunes seront habitué-e-s très tôt à la concurrence et l'évaluation permanente. Le lycée Blanquer, c'est le lycée centré sur l'orientation, une énorme gare de triage où il ne faut se tromper ni de quai, ni de train. Il est urgent de remettre les priorités dans le bon ordre et réaffirmer haut et fort que le rôle de l'école est la transmission des connaissances, le développement de l'esprit critique, du raisonnement et de la réflexion chez les élèves et futur-e-s citoyen-ne-s. Il est

temps que les enseignant-e-s reprennent possession de leur métier en commençant par refuser d'être le bras armé du tri social. Dans cette optique, le SNES-FSU doit dénoncer plus ouvertement la circulaire du 10/10/2018 sur le rôle du professeur principal et appeler à un boycott collectif de cette fonction si la circulaire n'est pas rediscutée et réécrite. Il est essentiel d'impliquer aussi bien les personnels de lycée que ceux de collège, en évitant de compartimenter l'information sur les différentes réformes et mesures : la cohérence globale des attaques, les prévisions de suppression de postes, la transformation profonde de l'école, la dénaturation de nos missions sont autant de sujets qui peuvent fédérer l'ensemble des personnels contre la politique éducative du gouvernement.

Au niveau du collège, l'expérimentation est à l'oeuvre tous azimuts. Si la refonte de la carte de l'éducation prioritaire a été repoussée à l'horizon 2020, le Ministre a confié ce chantier à Pierre Mathiot qui a été à l'oeuvre, entre autres, avec la réforme du lycée. Actuellement, ce sont les expériences au niveau de l'École du socle qui sont en cours, ainsi prenant prétexte d'une politique d'aménagement du territoire (dans les zones rurales et/ou de montagne) le Ministère évoque des possibilités de rassembler dans la même entité des écoles élémentaires et un collège. De fait, cela remet en cause la nature même de nos métiers et de nos statuts : rôle de la vie scolaire, possibilité d'échanges de service, rôle et fonction des chef-fes d'établissement... C'est dans cette perspective qu'il fallait envisager la visite du Ministre dans un établissement du Puy-de-Dôme le 31 août dernier au cours de laquelle il présentait un plan de construction/rénovation de 40000 places d'internat alors que 10000 sont actuellement vacantes.

Fonction publique

Tout en poursuivant l'asphyxie budgétaire de la Fonction Publique, le gouvernement mène une offensive plus souterraine et idéologique : il s'agit de mettre à mal l'intérêt général et de fragiliser les fondements même de la Fonction Publique en diffusant en son sein, par toutes les entrées possibles, les logiques entrepreneuriales et du new-public management. Mise en concurrence des personnels et des établissements dans l'EN, autonomie des établissements accrue, rémunération au mérite, pilotage par les chiffres se développent déjà depuis plusieurs années générant une perte de sens et une souffrance pour les agent-e-s dans l'exercice de leur métier et de leurs missions. Avec le programme CAP 2022, le gouvernement entend mettre un coup d'accélérateur au démantèlement de la Fonction Publique en supprimant 120 000 postes en 5 ans mais aussi en développant le recours au contrat, en s'attaquant aux instances représentatives des personnels, en déléguant certaines missions au secteur privé. Les principes sur lesquels est basé le statut des fonctionnaires fondent la confiance réciproque entre les citoyen-ne-s et l'administration. En s'attaquant au statut, c'est le coeur de la Fonction Publique qui est visé et avec lui la population qui se verra dépossédée du bien commun que les services publics constituent. Le SNES et la FSU doivent combattre résolument ce programme et alerter largement sur les dangers dont il est porteur. Dans ce contexte, même si la journée d'action du 12/11 a été un succès, il paraît évident que la réponse syndicale n'est pas à la hauteur des attentes dans la mesure où la perspective du 19 décembre est très insuffisante. De plus, face à un gouvernement de combat, la riposte doit être proportionnée. Ces journées d'action perlées ont montré leurs limites. En conséquence, les organisations de transformation sociale se doivent de porter un message de lutte au long cours avec une plateforme de revendications préparée dans l'unité la plus large possible. Le mouvement des Gilets Jaunes montre dans cette perspective que de nouveaux secteurs de la société, jusque-là non-mobilisés, peuvent potentiellement rejoindre le mouvement social.

Vers la militarisation de l'école ?

Colonelle nommée cheffe de service à la Dgesc, ancien gendarme nommé Proviseur adjoint attaché à la sécurité au lycée Utrillo de Stains, entraînement des proviseur-e-s de l'académie de Versailles par la gendarmerie, les exemples de « mélange des genres » s'accumulent, emblématiques des politiques sécuritaires contre la jeunesse, en particulier issue des milieux populaires, et de new-public management. Le SNES-FSU doit rappeler que c'est de davantage de moyens d'éducation et non de répression dont a besoin le système éducatif.

Formation des enseignant-es

S'appuyant sur des constats négatifs partagés (crise du recrutement, formation à améliorer, surcharge de travail pour les stagiaires...), le gouvernement entend réformer la formation initiale des enseignant-e-s au prix de fortes régressions. Les pistes retenues envisagent une entrée dans le métier par la précarité avec des « pré-recrutements » qui n'en sont pas (les étudiant-e-s recruté-e-s seront utilisé-e-s comme moyens d'enseignement), un resserrement de la formation autour des « fondamentaux » (gestion de classe pensée en-dehors des savoirs à enseigner), une modification de la place du concours qui entraînera vraisemblablement le retour du stage à temps complet devant élèves (la formation aura eu lieu avant le concours dans l'esprit du ministère), une mise au pas des ESPE, qui deviendront des écoles professionnelles et non plus des composantes universitaires. Loin de répondre aux besoins en moyens et en temps que nécessiterait une formation de qualité, ce projet appauvrit la formation et révèle la volonté du gouvernement de renforcer le contrôle qu'il a sur les professeur-e-s en les cantonnant au rôle d'exécutant-e-s. Cette réforme a aussi des visées d'économies budgétaires : en plaçant les admissibles pendant deux ans sous contrat, ce sont 25 000 postes de stagiaires qui seraient économisés sur le dos des étudiant-e-s supportant ainsi le poids financier d'une année d'étude supplémentaire. Le SNES doit participer à la construction d'un front au moins fédéral à ces attaques : le 4 pages FSU ou la préparation la plus commune possible des audiences au ministère, en étaient une première étape. Mais il est temps de passer à la vitesse supérieure, par exemple en étant à l'initiative, avec les autres syndicats de la FSU les plus directement concernés par ces attaques, d'une large assemblée générale des acteurs et actrices de la formation.

Elections professionnelles

La progression sensible de la participation aux élections professionnelles ne s'est pas faite qu'au profit du SNES et de la FSU (si les collègues ont davantage voté, ils-elles n'ont pas plus voté proportionnellement pour la FSU). La globale stabilité des résultats ne doit pas nous empêcher de regarder plus précisément ce que certaines variations montrent à la marge, dans le second degré notamment. FO qui avait bénéficié en 2014 de sa défense inconditionnelle des anciennes ORS recule très peu, malgré les "affaires" des dernières semaines qui entache son image. Sa campagne alarmiste concernant le PPCR et son absence de propositions concrètes les pénalise. Les « réformistes » (UNSA et CFDT) payent en toute logique leur accompagnement aveugle des réformes, celle du collège en particulier. La progression du SNALC est inquiétante, son discours identitaire influence une part non-négligeable de collègues et il est nécessaire que le SNES soit à l'offensive pour proposer des alternatives sur le terrain des pratiques professionnelles afin de juguler la tentation réactionnaire. La progression de la CGT est loin d'être anecdotique, notamment chez les certifié-e-s, elle est supérieure à celle du SNALC et doit se comprendre comme une mise en garde. Les scrutins qui se sont portés sur elle nous oblige à interroger notre communication vis-à-vis des collègues, notamment les jeunes, les non-titulaires et celles et ceux qui travaillent en collège, entre autre quand il s'agit de signer des accords ou des protocoles, à regarder à deux fois les réels bénéfices que nos professions peuvent en retirer.

Élaborer et défendre des alternatives

Dans le contexte mouvementé actuel, le syndicalisme peut et doit proposer des alternatives sociales et écologiques. Susciter le débat, décrypter les logiques qui sous-tendent les mesures régressives et les réformes dangereuses défendues par le gouvernement, mais aussi redonner espoir en montrant qu'il existe d'autres solutions. Le mouvement des Gilets Jaunes donne l'opportunité de mettre un coup de projecteur sur les questions de fiscalité. Au-delà des revendications pour plus de justice fiscale et pour une meilleure répartition des richesses, il est possible d'ouvrir le débat sur les services publics, le financement de la protection sociale et de la transition écologique. Les luttes à mener contre CAP 2022 et bientôt sur les retraites peuvent s'articuler avec des propositions de transformation de la société. Elles nécessitent par ailleurs de construire une stratégie la plus unitaire possible, ce que le SNES avec la FSU s'emploiera à faire en premier lieu avec ses partenaires de lutte et de transformation sociale.

